



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2019 - 067  
Séance du 11 octobre 2019

**Procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

Acquisition de la délibération =

*moitié des membres en exercice présents ou représentés  
majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : **33**

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres représentés : 8

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019 est approuvé (cf. INTRANET – Vie Institutionnelle – Conseils et Comités).

Fait à Arras, le 11 octobre 2019

Le Président

Pasquale MAMMONE



**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)